

#### Filière Enseignement primaire (BP)

# Échelles descriptives

# Document de suivi formatif des stages 2e année

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Document à l'usage des étudiant·e·s, des praticiennes formatrices et des praticiens formateurs

Version: juillet 2023 filiere-bp@hepl.ch



### Table des matières

| Informations générales                            | page 4  |
|---|---------|
| Indications d'utilisation                         | page 4  |
| Formation des enseignant·e·s                      | page 4  |
| Référentiel de compétences professionnelles       | page 4  |
| Tableau des échelles pour l'évaluation des stages | page 5  |
| Récapitulatif                                     | page 5  |
| Échelle 1   | page 6  |
| Échelle 2   | page 7  |
| Échelle 3   | page 8  |
| Échelle 4   | page 9  |
| Échelle 6   | page 10 |
| Échelle 7   | page 11 |
| Échelle 9   | page 12 |
| Échelle 10  | page 13 |



#### Informations générales

Toutes les informations de référence concernant les stages sont regroupées dans le portail praticien formateur et dans les documents suivants :

- Suivi de stage de 2<sup>e</sup> année
- Evaluation du stage de 2<sup>e</sup> année Echelles descriptives

#### Indications d'utilisation

Pour chaque échelle, une fiche d'auto-évaluation et de commentaires est mise à la disposition de l'étudiant·e et du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PraFo). L'étudiant·e y consigne son auto-évaluation et le ou la PraFo y formule ses commentaires formatifs.

Lorsqu'une fiche est remplie, l'étudiant·e ou le ou la PraFo en imprime un exemplaire vierge afin de poursuivre la démarche.

Il n'est pas obligatoire d'utiliser ce document pour le suivi de l'évaluation formative. L'utilisation d'autres formes et outils est également possible. L'effort de tisser des liens entre activités et mise en oeuvre des compétences reste cependant un enjeu important de la réflexion sur sa formation.

#### Formation des enseignant·e·s Référentiel de compétences professionnelles

- 1. Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture
- 2. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- 3. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions
- 4. Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études
- 5. Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves
- 6. Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- 7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap
- 8. Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion et l'enseignement et de développement professionnel
- 9. Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés
- 10. Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des connaissances et des compétences visées
- 11. Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante



## Tableau des échelles pour l'évaluation des stages

### Récapitulatif

|     | Certification des échelles en   | 1 <sup>re</sup><br>année | 2°<br>année | 3°<br>année |
|-----|---|--------------------------|-------------|-------------|
| E1  | L'étudiant·e maitrise les contenus enseignés.   | v                        | /           | <b>✓</b>    |
| E2  | L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée.   | <b>√</b>                 | <b>√</b>    | <b>√</b>    |
| E3  | L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.  | 1                        | •           |             |
| E4  | L'étudiant·e fournit aux élèves des rétroactions pertinentes.   | ı                        | •           |             |
| E5  | Les évaluations sommatives des apprentissages des élèves sont pertinentes et cohérentes en regard des éléments prescrits et de l'enseignement.                        |                          | -           | <b>✓</b>    |
| E6  | L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.   | <b>√</b>                 | •           |             |
| E7  | Les outils pour l'enseignement (tableaux, TICE, moyens d'enseignement, cahiers, fiches) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.            | <b>~</b>                 | •           |             |
| E8  | L'étudiant·e développe la dimension collaborative de son travail avec tous les partenaires internes et externes à l'école.  |                          | -           | <b>✓</b>    |
| E9  | Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires. |                          | <b>√</b>    |             |
| E10 | L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui<br>en accord avec les cadres règlementaires, déontologiques et éthiques.                   |                          | <b>√</b>    |             |

Légende : -: pas certifiée ✓ : certifiée

| 1 <sup>re</sup><br>année | 2°<br>année | 3°<br>année | Mêmes échelles pour les années concernées |
|--------------------------|-------------|-------------|---|
| ٧                        |             | <b>√</b>    | Echelles différentes pour chaque année    |
| <b>√</b>                 | ✓           | <b>V</b>    |   |



| Échelle 1  | L'étudiant·e maitrise les contenus enseignés. |   |   |  |
|--|---|---|---|--|
| Compétence 1 : Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de cultu |   |   |   |  |
| 3 4 5  |   |   |   | 6  |
| Année 2  |   | L'étudiant·e maitrise les<br>connaissances enseignées<br>qui sont en lien avec le plan<br>d'études (PER). | La maitrise des<br>connaissances rend<br>possible l'analyse des<br>difficultés liées aux<br>contenus enseignés. | La maitrise des<br>connaissances rend<br>possible l'anticipation<br>des difficultés liées aux<br>contenus enseignés. |

| Nom et prénom de l'étudiant·e : |  |
|---------------------------------|--|
|                                 |  |



|           | L'étudi   | ignement de manière s   | structurée.   |   |
|-----------|---|---|---|---|
| Échelle 2 | Compétence 4 : Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.  Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. |   |   |   |
|           | 3   | 4   | 5   | 6   |
| Année 2   |   | L'étudiant e planifie une séance présentant une ou plusieurs tâches d'enseignement-apprentissage fondée(s) aux plans didactique et pédagogique.  ET  Celle-ci respecte la cohérence de l'alignement curriculaire du plan d'études (PER) jusqu'à la tâche, ainsi que les capacités des élèves. | L'étudiant·e prend en<br>compte la diversité de<br>la classe et les besoins<br>particuliers des élèves. | La planification met en<br>évidence une progression<br>des apprentissages dans<br>la séance et s'intègre de<br>manière cohérente dans la<br>séquence. |



|           | L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.  |  |   |   |  |  |
|-----------|---|--|---|---|--|--|
| Échelle 3 | Compétence 4 : Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.  Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. |  |   |   |  |  |
|           | 3   | 4  | 5   | 6   |  |  |
| Année 2   |   | L'étudiant-e conduit la séance de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages.  ET  L'étudiant-e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves. | L'étudiant-e régule son<br>enseignement en soutenant<br>l'apprentissage de tous les<br>élèves par ses interventions<br>différenciées. | L'étudiant e rend compte<br>des régulations opérées, et<br>les justifie didactiquement<br>et pédagogiquement,<br>notamment en référence au<br>plan d'études et aux effets<br>de ses interventions sur les<br>apprentissages des élèves. |  |  |

| Nom et prénom de l'étudiant·e : |  |
|---------------------------------|--|
|                                 |  |



|           | L'étudiant·e fournit aux élèves des rétroactions pertinentes.   |  |   |   |  |
|-----------|---|--|---|---|--|
| Échelle 4 | Compétence 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves. |  |   |   |  |
|           | 3   | 4  | 5   | 6   |  |
| Année 2   |   | Les rétroactions de l'étudiant e permettent à chaque élève de se situer dans sa progression. | Les rétroactions de l'étudiant·e visent une prise de conscience par les élèves de leurs forces et de leurs faiblesses pour soutenir leur progression. | Les rétroactions de l'étudiant·e permettent à l'élève d'analyser sa performance et réguler ses apprentissages dans une visée d'autonomie. |  |



| Échelle 6 | L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.  |   |   |  |  |
|-----------|--|---|---|--|--|
|           | Compétence 6 : Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.  Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. |   |   |  |  |
|           | 3  | 4   | 5   | 6  |  |
| Année 2   |  | L'étudiant·e contribue<br>activement à maintenir<br>un cadre favorable aux<br>apprentissages.<br>ET<br>Il ou elle s'affirme avec<br>bienveillance et respect. | L'étudiant e choisit et varie les modalités de travail pour permettre à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération).  ET  Il ou elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves. | L'étudiant·e anticipe<br>des obstacles potentiels<br>aux conditions de travail<br>favorables, et agit en<br>conséquence. |  |



| Échelle 7 | Les outils pour l'enseignement (tableaux, TICE, moyens d'enseignement, cahiers, fiches) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.  |  |  |   |  |
|-----------|---|--|--|---|--|
|           | Compétence 8 : Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins<br>de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de<br>l'enseignement et de développement professionnel |  |  |   |  |
|           | 3   | 4  | 5  | 6   |  |
| Année 2   |   | Les informations présentées sont clairement lisibles, visibles ou audibles pour tous les élèves.  ET  L'étudiant e utilise de manière pertinente les différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement. | Son aisance dans la maitrise pédagogique et technique des outils à disposition permet à l'étudiant·e d'utiliser les plus adaptés aux situations d'apprentissage. | L'étudiant·e est attentif·ve à l'usage et à l'appropriation des outils et des démarches par les élèves pour progresser. |  |



| Échelle 9 | Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires. |  |   |  |
|-----------|---|--|---|--|
|           | Compétence 11 : Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.   |  |   |  |
|           | 3   | 4  | 5   | 6  |
| Année 2   |   | Les communications orales et écrites de l'étudiant·e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue de scolarisation.  ET  Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant·e l'adapte à leurs capacités. | L'étudiant·e utilise un<br>vocabulaire riche et<br>précis, et définit les mots<br>potentiellement nouveaux. | L'étudiant·e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes observés liés à la profession enseignante. |



| Échelle 10 | L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres règlementaires, déontologiques et éthiques.   |  |  |  |
|------------|--|--|--|--|
|            | Compétence 3 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.  |  |  |  |
|            | Échoué   | Réussi   |  |  |
| Année 2    | Ont été observés et sont considérés comme incompatibles avec le respect des cadres règlementaires déontologiques et éthiques de la profession :  - des manquements au devoir de surveillance; - des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination) des élèves; - des absences injustifiées; - le non-respect de la Loi scolaire (LEO); - le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image; - des propos inappropriés; - une tenue inappropriée; | Ont été observés :  - un comportement responsable auprès des élèves;  - une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leur famille ainsi que des partenaires de l'école;  - le respect des cadres règlementaires et déontologiques de la profession;  - une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école;  - des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence; |  |  |

| Nom et prénom de l'étudiant·e : |  |
|---------------------------------|--|
|                                 |  |